



**Communiqué de presse # 10-2021**

**Pour diffusion immédiate**

**EMERGIA INC. ANNONCE LA DEUXIÈME CLÔTURE DE SON PLACEMENT PRIVÉ DE DÉBENTURES CONVERTIBLES ET LE DÉPÔT DE SES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS Q3-2021 ET LE RAPPORT DE GESTION CORRESPONDANT**

**Montréal (Québec), le 30 novembre 2021** - (CSE: EMER) Émergia Inc. (la « **Société** » ou « **Émergia** ») est heureuse d'annoncer qu'elle a complété une deuxième clôture de son placement privé pouvant atteindre 5 000 000 \$ de débentures convertibles (les « **Débentures** »). La première clôture a été complétée pour un montant de 2 000 000\$ et la deuxième pour un montant de 1 000 000\$, pour un total de 3 000 000\$.

Les Débentures portent intérêt à un taux de 8% annuellement, payable semestriellement en argent ou en actions ordinaires de catégorie A (les « **Actions** ») de la Société, pouvant être émises à un prix égal au cours de clôture moyen sur 10 jours des Actions à la Bourse des valeurs canadiennes à la date précédant la date de paiement des intérêts applicable moins 15 %. Les Débentures sont convertibles au gré du détenteur en unités (les « **Unités** ») à un prix de 0,85\$ l'unité. Chaque Unité est composée d'une Action de la Société et de deux (2) bons de souscription de la Société, se détaillant comme suit : (i) un bon de souscription de la Société donnant droit au détenteur d'acheter des Actions à un prix de 1,25\$ par Action jusqu'au 31 octobre 2023 ; et (ii) un bon de souscription de la Société donnant droit au détenteur d'acheter des Actions à un prix de 1,50\$ par Action jusqu'au 31 octobre 2024. Dans l'éventualité où, pendant le terme des Débentures, le cours moyen pondéré des Actions en fonction du volume au cours des 20 derniers jours à la Bourse des valeurs canadiennes est égal ou supérieur à 1,50 \$ par Action, la Société peut alors forcer la conversion des Débentures en Unités.

La Société annonce également aujourd'hui qu'elle a déposé, en fin de journée hier, ses états financiers consolidés intermédiaires non-véifiés, son rapport de gestion et les attestations connexes pour l'exercice terminé le 30 septembre 2021.

« Nous sommes fiers d'annoncer que les temps plus difficiles sont derrières et que nous pouvons regarder vers l'avant pour poursuivre l'exécution de notre plan d'affaires, qui inclut des acquisitions, du développement et la création de valeur », a déclaré Henri Petit, président et chef de la direction d'Émergia. Après maintenant près de trois ans d'efforts et de travail soutenus, la situation actuelle d'Émergia est particulièrement gratifiante pour toute l'équipe. J'aimerais remercier toutes les personnes impliquées dans le travail accompli avec une grande diligence au cours de cette période, ainsi que nos actionnaires et créanciers pour leur support continu. Leur patience, persévérance et confiance nous ont permis de réussir cette transformation » a ajouté Henri Petit.

Les points saillants pour la période de 9 mois se terminant le 30 septembre 2021 et jusqu'à la date de ce communiqué figurent ci-après. Pour plus de détails et d'informations, voir les états

financiers pour Q3-2021 et le rapport de gestion disponibles sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### ***Points saillants***

- Réduction significative de la dette à court terme grâce à l'injection de nouveaux capitaux propres et de la conversion de dette en actions et en débentures convertibles aux termes et conditions standards et par la conversion de la dette à court terme en dette à long terme par les prêteurs actuels. Depuis le début de 2020, nous avons réussi à réduire la dette à court terme de 62 600 000 \$ à 16 400 000 \$ ;
- Clôture de 13 200 000 \$ en placement privé (unités et débentures convertibles) en conversion de dette et en argent, entre juillet 2020 et aujourd'hui, incluant la deuxième clôture annoncée aujourd'hui ;
- Disposition d'actifs qui ne correspondaient pas au modèle d'affaires de la Société ;
- Expansion des activités d'Emergia en Ontario par l'acquisition d'un terrain de 100 acres à Alliston, qui devrait générer une valeur importante, et assurer l'expansion de la Société en Ontario;
- Création d'une coentreprise pour assurer un développement précoce du projet d'Emergia à Dorval, qui devrait être lancé en Q1-2022, sous réserve de l'approbation finale de la Ville de Dorval en Q4-2021.

**MAINTENANT, le Q4 2021** sera la période pour préparer les bases du plan d'action 2022, orienté vers :

- Le lancement de projets de développement dans les provinces de Québec (Bromont et Dorval) et de l'Ontario (Alliston);
- Procéder à l'acquisition de propriétés génératrices de revenus en ligne avec le modèle d'affaires d'Emergia ;
- Augmenter la capitalisation de la Société;
- Générer des bénéfices récurrents.

### **À PROPOS D'ÉMERGIA INC.**

Émergia opère au Canada dans le développement, l'acquisition et la gestion d'immeubles multi-locatifs de type commercial, industriel, résidentiel et bureaux, ainsi que dans le développement de terrains. La Société a mis en place une plateforme d'investissement basée sur une stratégie intégrée, agile et efficiente de développement pour fins de détention permettant à la Société de bénéficier des profits reliés au développement ainsi que la valeur ajoutée combinés à des revenus stables et des profits d'opérations à long terme.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.emergia.com](http://www.emergia.com) et [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**Source : Émergia Inc.**

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Henri Petit

Président et Chef de la direction

T: 1.888.520.1414 (Ext. 231)

E: [hpetit@emergia.com](mailto:hpetit@emergia.com)

### **Information prospective**

Le présent communiqué de presse renferme de l'information prospective au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. L'information et les énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques dans le présent communiqué de presse constituent de l'information prospective. On reconnaît la nature prospective des énoncés et de l'information à l'emploi de mots comme « vers », « environ », « potentiel », « projet » ou à l'emploi de verbes comme « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « prévoir », « estimer », « continuer », au futur ou au conditionnel, ou encore d'expressions ou de termes analogues, y compris à la forme négative. Cette information prospective comprend notamment des énoncés à l'égard, de la clôture prévue du placement privé, l'exécution de la stratégie de croissance de la Société, ainsi que des objectifs de la Société ou visant la Société, incluant le plan d'action pour 2022. L'information prospective est fondée sur certaines attentes et hypothèses fondamentales formulées par la Société, notamment des attentes et des hypothèses concernant l'obtention de l'approbation des autorités de réglementation à l'égard du placement privé et la disponibilité des sources de capitaux. Même si la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles cette information prospective est fondée sont raisonnables, on ne doit pas s'y fier outre mesure étant donné que rien ne garantit qu'elles se révèlent exactes. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux actuellement prévus en raison d'un certain nombre de facteurs et de risques, notamment l'effet de la pandémie de la Covid-19 sur la situation financière de la Société, le secteur immobilier et la société dans son ensemble, le marché pour la négociation des actions, la volatilité du cours des actions et d'autres risques généralement attribuables aux activités de la Société. Pour obtenir de plus amples renseignements à l'égard des risques et des incertitudes, vous pouvez consulter le MD&A annuel de la Société pour l'année se terminant le 31 décembre 2020 déposé sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

LES INFORMATIONS PROSPECTIVES CONTENUES DANS CE COMMUNIQUÉ REPRÉSENTENT LES ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CE COMMUNIQUÉ ET, PAR CONSÉQUENT, PEUVENT CHANGER APRÈS CETTE DATE. LES LECTEURS NE DOIVENT PAS ATTRIBUER UNE IMPORTANCE INDUE À DES INFORMATIONS PROSPECTIVES ET NE DOIVENT PAS SE FIER À CES INFORMATIONS À UNE AUTRE DATE. BIEN QUE LA SOCIÉTÉ PEUT CHOISIR DE LE FAIRE, ELLE NE S'ENGAGE PAS À METTRE À JOUR CES INFORMATIONS À UN MOMENT QUELCONQUE, À MOINS QUE CE NE SOIT NÉCESSAIRE, CONFORMÉMENT À LA LÉGISLATION SUR LES VALEURS MOBILIÈRES APPLICABLE.